



Bienvenue aux marcheurs pour Voiles sans Frontières

Ceci n'est pas une course mais une marche tranquille et conviviale pour le plaisir de découvrir ce cadre maritime.

Vous marcherez sous votre entière responsabilité et respecterez donc le code de la route car il faudra franchir et longer quelques routes.

Utilisez accotements et trottoirs autant que possible.

Quand vous devrez marcher sur la route, respectez les règles édictées par la Sécurité Routière.¹

Attention, le sable et les galets sont parfois traîtres et une cheville peut ne pas apprécier.

Admirez et respectez ce superbe site. Ne jetez rien, des poubelles sont à votre disposition en divers points.

Voici quelques exemples de temps de dégradation²

Pelures d'orange ou trognon de pomme : 1 mois

Papier : 2 à 5 mois

Mouchoirs en papier : 3 mois

Mégot de cigarette (avec filtre) : 1 à 2 ans

Chewing-gum : 5 ans

Papier de bonbon : 5 ans

Boîte de conserve : 50 à 100 ans

Briquet en plastique : 100 ans

Canette en aluminium : 200 ans

Sac plastique : 450 ans

Emballage plastique d'un pack de 6 bouteilles : 400 ans

Bouteilles en plastique : 400 ans

Bouteilles verre : 4000 ans

L'estran, endroit découvert par la mer à marée basse, est un environnement riche. Outre des plantes des milliers d'animaux sont cachés, souvent sous les pierres. Vous pouvez soulever ces pierres pour y découvrir crabes, bigorneaux, bivalves ... mais remplacez chaque pierre dans sa position initiale. Une pierre non remise met 4 années à se repeupler !

Bonne route

¹ dépliant joint affiché en divers points, peut-être récupérables en préfecture et téléchargeable http://www.securite-routiere.gouv.fr/content/download/1398/11660/version/9/file/DEF+DEPLIANT_PIETONS_2013_BD.pdf

² <http://www.conservation-nature.fr/article2.php?id=139>